

# *La Maire de Paris*

Paris, le 18 MARS 2021

Madame la Secrétaire générale, Monsieur le Secrétaire général,

La crise sanitaire que nous vivons a brutalement rappelé à ceux qui l'avaient oublié que nous avons besoin de services publics. Je veux une nouvelle fois, à travers vous, remercier l'ensemble des agents de la Ville de Paris pour leur investissement plein et entier.

Au-delà des métiers de la santé, tout le monde a pu constater que de nombreuses activités comme l'éducation, l'accueil de la petite enfance, la tranquillité publique ou encore la propreté sont non seulement essentielles au fonctionnement de notre pays, mais également constitutives de notre capacité à vivre ensemble.

C'est dans ce contexte que le Gouvernement impose d'appliquer une loi remettant en cause l'acquis qu'est l'aménagement et la réduction du temps de travail. A l'heure où la crise sanitaire suivie d'une crise économique frappe notre pays et où le chômage risque encore de progresser, le Gouvernement m'oblige à augmenter la durée réelle de travail des agents de la Ville alors que le sens de l'histoire et du progrès plaident pour une réduction progressive de celui-ci.

La légaliste que je suis ne peut faire autrement qu'appliquer la loi dont je renie pourtant l'esprit. Beaucoup de métiers clés de la Ville de Paris sont exercés par des femmes, qui représentent 60.% des agents. Je pense là tout particulièrement au personnel de la petite enfance, quasi exclusivement féminin, dont les journées de travail sont longues, souvent accentuées par des temps de déplacement conséquents : à l'issue des négociations leur durée réelle de travail pourra être raccourcie. Je pense aussi aux personnels d'entretien des écoles ou encore aux personnels médico-sociaux dont les conditions de travail pourront être améliorées.

De manière générale, je veux que nous profitons de cette loi pour progresser encore sur l'égalité réelle femmes-hommes. Nous avons déjà fait beaucoup pour résorber les écarts entre les femmes et les hommes, mais je veux aller plus loin. Faisons en une priorité de la négociation qui s'ouvre.

Je veux que la mise en œuvre de cette loi se traduise par des avancées fondamentales pour les femmes et que les écarts historiques et structurels qui existent encore soient abolis. Je veux que les femmes bénéficient d'améliorations concrètes de leurs conditions de travail.

Je souhaite également proposer des pistes pour lutter efficacement contre le temps partiel subi, qui est un facteur de précarité pour les femmes actives.

Madame Hayate SAHRAOUI et Monsieur Nicolas LEGER  
Secrétaires généraux du SUPAP FSU  
6, rue Pierre Ginier  
75018 PARIS

Je veux enfin que les carrières des corps les plus féminisés continuent à être dynamisées et que la formation professionnelle soit renforcée pour permettre notamment le rétablissement de ces ascensions sociales, qui ont longtemps été au cœur de la fonction publique.

L'articulation des temps personnel et professionnel est un enjeu majeur de l'évolution du monde du travail. L'organisation mise en place pour s'adapter à la crise, en particulier à travers le travail à distance, exercé dans des conditions dégradées, a pu souvent empiéter sur la sphère privée. Le projet d'accord sur le télétravail sur lequel vous avez déjà beaucoup travaillé permettra notamment de sécuriser et mieux articuler ces différents temps de la vie. Cet accord pourrait le cas échéant être accompagné d'une charte de la déconnexion réactualisée et renforcée, ainsi que d'une nouvelle charte des réunions afin d'encadrer cette organisation.

Je veux ainsi que notre négociation trouve un aboutissement clair, permettant de donner à toutes et à tous plus de souplesse dans l'organisation du travail, de mieux concilier vie personnelle et vie privée, d'améliorer les conditions de travail. Le travail n'est pas seulement une quantité, mais une réalité sociale. Je crois au dialogue social et je veux que celui-ci fasse naître une mise en œuvre équilibrée de cette loi.

Le cycle de négociation, organisé sous l'égide de mon adjoint Antoine Guillou, permettra de débattre de l'ensemble de ces sujets. Je sais pouvoir compter sur votre sens des responsabilités pour vous investir pleinement dans ces discussions alors que s'ouvre là un acte nouveau de l'organisation du travail et dans l'histoire de l'égalité femmes-hommes à la Ville de Paris.

Je vous prie de croire, Madame la Secrétaire générale, Monsieur le Secrétaire général, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien à vous,*

*Anne Hidalgo*

Anne HIDALGO